Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213500952-20251211-DELIB2025130-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Saint-Malo

Délibération n°2025/0130 **Séance du 11 décembre 2025**

VILLE de DOL DE BRETAGNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal dûment convoqués se sont réunis en salle d'honneur de l'hôtel de ville, sous la Présidence de M. **Denis RAPINEL, Maire.**

Présents : M. RAPINEL, Maire - Président, Mme GREGOIRE, M. MALÉCOT, Mme SECHE, M. COADIC, Mme DE BEAUCORPS, M. DOLBOIS, Mme MABILE, M. GAZENGEL, Mme DESBLES, Mme BRIAND, Mme WILLIAMS, Mme JOUQUAN, M. DA SILVA, M. COLLET, M. BERTIN, M. SALARDAINE.

Représentés : M. TONNEAU (représenté par M. COADIC), M. LEVERGNEUX (représenté par M. BERTIN), Mme GRAS, (représentée par Mme GREGOIRE), Mme ROUYEZ (représentée par M. RAPINEL), M. POULAIN (représenté par M. SALARDAINE), M. GUIHARD (représenté par M. Mme DE BEAUCORPS).

Excusé : M. HERTEL

Absents : Mme CHEREL, Mme MAUDUIT, M. DOUDARD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 décembre 2025
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Secrétaire de Séance : Madame Emmanuelle DE BEAUCORPS

7.5 : Finances locales - Subventions
Demande de subventions pour le salon Lir'à Dol

Mme Emmanuelle DE BEAUCORPS informe l'assemblée que le salon Lir'à Dol se déroulera du 25 au 29 mars 2026. Dans ce cadre une quinzaine d'auteurs jeunesse seront invités, ainsi que trois maisons d'édition. Des rencontres avec des auteurs pour élèves des classes élémentaires, des spectacles (scolaires et tout publics) scolaire, des expositions, un ciné-débat et plusieurs ateliers seront proposés à cours de ce festival littéraire dédié à la jeunesse.

Dans le cadre de cette action, il est possible de solliciter des financements auprès des partenaires institutionnels (Région Bretagne, DRAC Bretagne, Centre National du livre, la Sofia,…).

Elle indique que le budget prévisionnel de cette manifestation est d'environ 26 000 €.

Elle propose au Conseil municipal d'autoriser le dépôt des dossiers de subventions auprès de ces différents partenaires.

Le Conseil municipal,
entendu cet exposé et après avoir délibéré,

- **APPROUVE** à l'unanimité le dépôt de dossiers de subventions auprès des partenaires, notamment auprès de la Région Bretagne, de la DRAC Bretagne, de la Sofia et du Centre National du Livre pour l'organisation de Lir'à Dol.

- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

« Pour extrait, certifié conforme »

Le Maire,
Denis RAPINEL

MAIRIE DE DOL-DE-BRETAGNE (ILLE-ET-VILAINE)

La secrétaire de séance,
Emmanuelle DE BEAUCORPS